

Euchariste Bonchard, journalier, de cide l'avant
ville, âgé de cinquante-un ans, épouse de
Addie Blauau, de cette paroisse, Etant
présents; Guillaume Gagnon, bedeau, qui
n'a su signer; et Alfred Gauthier qui a
signé avec nous. Lecture faite

Alfred Gauthier H. Broack P.

B. 16.
François Cuvier
Imbeau.

Le huit Avril mil huit cent quatre vingt sept, nous
souligné, Curé de cette paroisse, avons baptisé François
Cuvier, né la veille, fils légitime de François Imbeau
Cultivateur, et de Emma Girard, de cette paroisse.
Le parrain a été Elvire Brassard, Cousin de
l'enfant; la marraine, Elvire Brassard, Cousine
de l'enfant, qui, ainsi que le père, ont déclaré en
savoir signer. Lecture faite.

Le quinze Avril mil huit cent quatre vingt sept,
nous souligné, Curé de cette paroisse, avons inhumé
dans le cimetière de cette paroisse le Corps
de Anne, de cide l'avant ville, âgée de qua-
tre ans, fille légitime de Ouisime Gagnon,
Cultivateur, et de Philomine Tremblay, de
cette paroisse. Etant présents, Guillaume
Gagnon, bedeau, et Ouisime Gagnon qui
ont déclaré en savoir signer. Lecture faite.

Le seize Avril mil huit cent quatre vingt sept, nous
souligné, Curé de cette paroisse, avons baptisé
François Joseph, né la veille, fils légitime de
Jean Boudreau, Cultivateur, et de Florestine
Gagnon, de cette paroisse. Le parrain a
été Joseph Boudreau, oncle de l'enfant;
la marraine Louise Villeneuve, son épouse,

B. 17.
François
Joseph
Boudreau.

Dixième feuille
1828

B. 10.
Addie
Bergeron
28 ans.

qui ont déclaré en savoir signer. Le père
absent. Lecture faite H. Broack P.
Le dix huit Avril mil huit cent quatre
vingt sept, nous souligné, Curé de cette paroisse,
avons inhumé dans le cimetière de cette pa-
roisse le Corps de Addie, de cide l'avant vil-
le, âgée de vingt ans, fille légitime de E-
dward Bergeron, Cultivateur, et de Wilina
Lavoie de cette paroisse. Etant présents:
Guillaume Gagnon et Theophile Bergeron
qui ont déclaré en savoir signer. Lecture faite.

B. 18.
Marie
Louise
Theriault

Le dix neuf Avril mil huit cent quatre vingt
sept, nous souligné, Curé de cette paroisse, avons
baptisé Marie Louise, née ce jour, fille légi-
time de Jean Theriault, Cultivateur et de Semi-
na Duchene, de cette paroisse. Le parrain a été
Pierre Duchene, Cultivateur, grand père de
l'enfant; la marraine, Wilina Bloutier,
grand mère de l'enfant qui ont déclaré en
savoir signer. Le père absent. Lecture faite.

B. 11.
Jean
Anger
2 ans.

Le vingt deux avril mil huit cent quatre vingt
sept, nous souligné, Curé de cette paroisse, avons
inhumé dans le cimetière de cette paroisse le
Corps de Jean, de cide l'avant ville, âgé de
deux ans, fils légitime de Liandre Anger, culti-
vateur, et de Anne Tremblay de cette pa-
roisse. Etant présents: Guillaume Gagnon,
bedeau, et Liandre Anger, souligné. Le be-
deau n'a su signer. Lecture faite.
Le curé Anger H. Broack P.

B. 19.

Le vingt six avril mil huit cent quatre vingt